

## Vignobles Sud Ardèche entre dans la famille des destinations Vignobles & Découvertes



Le 15 décembre 2016, après une année de travail, 2000 Vins d'Ardèche et ses partenaires **ont déposé le dossier de candidature du Sud Ardèche au label Vignobles & Découvertes**, à Atout France à Paris, en présence notamment de Pascal Terrasse, Député de l'Ardèche, des représentants des filières viticole et tourisme du territoire candidat et de la Région par l'intermédiaire de Patricia Picard, Déléguée Générale au Comité Vins Auvergne Rhône Alpes, de Cyril Jaquin, Président de 2000 Vins d'Ardèche, Pierre Champetier, Président du Syndicat des Vins IGP d'Ardèche et de la fédération des caves coopérative d'Ardèche et Ludovic Walbaum, Président de la Fédération des Vignerons Indépendants d'Ardèche. Côté tourisme, les 9 communautés de communes partenaires étaient représentées par Marc Boulay, Président de l'Office de Tourisme du Rhône aux Gorges de l'Ardèche.

Pascal Terrasse, député de l'Ardèche avait alors évoqué : « Les vignerons d'Ardèche du Sud sont engagés dans la production de vins de qualité, et leurs lieux de production sont aussi des lieux culturels et de patrimoine. Le tourisme se professionnalise, en témoigne l'Espace de Restitution de la Caverne du Pont d'Arc ouvert mi-2015, qui va atteindre le million de visiteurs fin 2016 ! »

Propos complétés par Guillaume Lemièrre, en charge notamment du label Vignobles & Découvertes à Atout France en indiquant que « l'enjeu permanent est de trouver de nouvelles pépites, et il y a en Ardèche un vrai défi de structuration de l'offre ».

La caverne du Pont d'Arc Ardèche a atteint son millionième visiteur fin février et **Atout France vient de décerner à la destination Vignobles Sud Ardèche et à l'ensemble des professionnels associés le droit d'usage de sa marque** conformément à la recommandation formulée par le Conseil Supérieur de l'Oenotourisme qui s'est réuni mardi 7 mars.

**L'attribution du label a pris effet le 14 mars 2017 pour une durée de 3 ans!**

**C'est une belle récompense pour cette destination singulière par sa taille et la prédominance d'une production IGP, et pour l'ensemble des acteurs impliqués dans cette démarche depuis plus de 12 mois !**

**Pascal Terrasse, député de l'Ardèche :** « Les vigneron d'Ardèche cultivent des idées nouvelles. Le label Vignobles & Découvertes conjugue patrimoine, tourisme culturel et expériences autour de la vigne et du vin. Nous sommes au cœur de notre art de vivre à la française. L'esthétique des paysages et du patrimoine qui se marie à nos vignobles donne un éclat unique. Ce label porté par les vigneron sera un accélérateur formidable pour le tourisme ardéchois. »

**Laurent Ughetto, vice-président Département de l'Ardèche, président de l'ADT Ardèche :** « Compléter et développer l'offre touristique notamment en dehors de la très haute saison apparaît comme la grande priorité de la stratégie marketing de la destination Ardèche. Avec le label Vignobles & Découvertes, le Sud Ardèche apporte une contribution majeure à cet objectif et enrichit de la plus belle façon notre « promesse client ». Félicitations aux acteurs engagés dans cette démarche pour leur détermination et leur intelligence collective qui ont permis de dépasser les frontières des institutions et des métiers. »

**Jean-Claude Pellegrin, président InterVins Sud-Est :** « La labellisation du sud de l'Ardèche est une véritable ouverture sur le développement des vins à Indication Géographique Protégée de France. Elle montre un réel attrait pour des destinations créatives avec des vins sous signe de qualité, ancrés sur leur territoire et mis en valeur par les femmes et les hommes qui les élaborent. »

**Cyril Jaquin, président de 2000 Vins d'Ardèche :** « Je ne peux que féliciter les vigneron du Sud Ardèche réunis au sein de notre collective qui ont accepté de porter ce projet mais aussi l'ensemble des partenaires et des prestataires qui nous ont suivi dans cette aventure. Cette labellisation doit nous permettre de développer l'offre oenotouristique du Sud Ardèche et montrer toutes les richesses de notre territoire. Du nord au sud de l'Ardèche, l'ensemble des vignobles sont aujourd'hui réunis autour d'une même marque. Le travail ne fait que commencer, à nous maintenant de faire vivre ce label ! »

Deux destinations ardéchoises labellisées « Vignobles & Découvertes » existent déjà : « D'Hermitage en Saint Joseph » et « De Cornas en Saint Péray ». Cette troisième labellisation permet de couvrir l'ensemble du département et de donner une véritable image viticole à l'Ardèche.

Maintenant place à l'action pour ce nouveau réseau Vignobles & Découvertes!



## **Programme 2017**



### **Rencontre des partenaires : 15 février 2016**

Plus de 120 participants pour cette première rencontre entre tous les prestataires engagés dans la démarche. Elle s'est déroulée à la caverne du Pont d'Arc Ardèche en présence notamment de Nicolas Daragon, vice-président en charge du tourisme et du thermalisme à la Région et Laurent Ughetto, vice-président du Département.

### **Journées d'information**

Le 21 mars à Néovinum, une journée est proposée aux acteurs labellisés Vignobles Sud Ardèche. Elle sera dédiée à l'œnotourisme et à la question comment valoriser le vignoble du Sud Ardèche. Programme complet sur <http://pro.ardeche-guide.com/assises-de-l-oenotourisme-ardeche-du-sud-vers-le-label-vignobles-decouvertes>



Le 11 mai prochain, un éducteur à la grotte de Saint-Marcel pour découvrir la spéléoenologie est ouvert à tous les labellisés Vignobles Sud Ardèche. Programme complet et inscription auprès de l'office de tourisme Du Rhône Aux gorges de l'Ardèche.

### **Fascinant week-end : du 20 au 22 octobre 2017 !**

Un week-end de découverte de la destination autour d'activités gourmandes, sportives, de détente... pour découvrir toutes les richesses de la destination Vignobles Sud Ardèche ! Programme à venir.

#### **Le Label Vignobles & Découvertes :**

« Vignobles & Découvertes » est une marque œnotouristique détenue par l'Etat français. Elle est attribuée à une destination touristique et viticole française ainsi qu'à un ensemble de partenaires sur cette destination par Atout France (Agence de développement touristique française), l'unique opérateur de l'Etat en matière de Tourisme après recommandation du CSO (Conseil supérieur de l'œnotourisme).

Les partenaires de la destination sont, bien sûr, du monde viticole mais aussi du monde du tourisme : caves et caveaux ouverts au public, hébergeurs (hôtellerie de plein air, gîtes, hôtels, chambres d'hôtes), secteur de la restauration, sites patrimoniaux, offices de tourisme, structures réceptives, événements en lien avec l'univers du vin, activités sportives, de loisirs et de bien-être.

L'objectif de la marque est de réunir les deux mondes autour de la valorisation d'un territoire en proposant des activités et / ou des idées de séjours associant l'univers du vin et la découverte touristique. L'offre œnotouristique se retrouve ainsi plus structurée, plus lisible et mieux visible grâce à une promotion commune sur la destination. Le réseau d'acteurs ainsi formé est animé par le porteur de projet.

## La destination en quelques chiffres

121 communes Le projet de labellisation s'étend sur **121 communes** contenues d'est en ouest entre le Rhône et les Cévennes (59 km) et du nord au sud entre le plateau du Coiron et le Gard (46 km)

Le Sud Ardèche produit plus de 400 000 hl de vin par an et possède sur son territoire trois dénominations de vin : IGP Ardèche majoritairement, AOP Côtes du Rhône du canton de Bourg-Saint-Andéol et AOP Côtes du Vivarais.

Les partenaires candidats au label sont :

- ♣ 34 caves (caves particulières et caves coopératives)
- ♣ 62 hébergements
- ♣ 47 restaurants
- ♣ 11 sites
- ♣ 17 prestataires d'activités
- ♣ 8 événements
- ♣ 7 offices de tourisme
- ♣ 3 agences réceptives

## Contacts :

2000 Vins d'Ardèche - Céline Diebolt - 04 75 89 04 86 ou par mail [celine.diebolt@lesvinsdardeche.com](mailto:celine.diebolt@lesvinsdardeche.com)

